

Compte-rendu de l'Assemblée Générale ordinaire de l'AAIMM

Dimanche 25 mars 2018 dans le musée à la Ferme des Orgues de Steenwerck

Elle s'est tenue conformément à l'ordre du jour et selon les rapports moral et financier publiés dans le N° 105 de la revue Musiques Mécaniques Vivantes.

L'Assemblée Générale s'est déroulée au Musée de la Ferme des Orgues, à Steenwerck chez Patrick Desnoullez.

Le Président remercie Patrick et sa femme Géraldine pour leur accueil chaleureux dans leur Ferme du Bonheur.

Le quorum étant atteint, l'Assemblée remplissait les conditions statutaires pour avoir lieu (63 adhérents présents et représentés), et Jocelyne Boizard a été désignée à l'unanimité pour en assurer le secrétariat.

Dès l'ouverture de l'Assemblée Générale, remerciements et félicitations ont été adressés aux participants présents et aux organisateurs de ce merveilleux week-end dans les Hauts-de-France.

Une minute de silence a été respectée à laquelle ont été associés celles et ceux qui nous ont quittés l'année passée, parmi lesquels Pierre Baffoin, Joseph Haegel et Raymond Hequette. Toute notre affection s'adresse à leur famille.

RAPPORT MORAL :

Après que le Président ait brossé les perspectives d'avenir, en prolongement du rapport moral publié dans la revue, celui-ci a précisé que l'AAIMM progressait régulièrement en nouveaux adhérents (30 pour cette année) mais que cela ne suffit pas à compenser les sorties (non-renouvellement d'adhésion, décès ...).

Rappel du lancement de projet (vidéo) sur la Musique Mécanique avec Jonathan Mathis. Il reste à caler un délai raisonnable pour la mise en œuvre, selon la disponibilité de Jonathan qui pourra compter sur le soutien de Michel Trémouille.

Le rapport moral a été adopté à l'unanimité.

RAPPORT FINANCIER :

Michel Trémouille a présenté le rapport financier tel que publié dans la revue.

Il a dressé un bilan financier et fait remarquer :

Qu'au fil des années nos adhérents étaient en baisse, que certains n'avaient pas encore réglé leur cotisation malgré la décision prise en AG 2016 et les relances faites par mail et par courrier. Pour ceux qui n'ont pas réglé leur cotisation l'arrêt de l'envoi de la revue se fera sur le numéro 106.

Que des annonceurs avaient retiré leur publication dans la revue (manque de moyens) malgré les nouvelles offres de publicité faites par mail.

Il tient à remercier pour leurs dons certains de nos adhérents, gestes déterminants qui nous a permis de réta-

blir l'équilibre financier pour la transition délicate liée au paiement de l'adhésion 2017 en janvier.

A ce jour, 450 adhérents sont à jour de leur cotisation. Nous avons 30 nouveaux adhérents par an. Il rappelle que chaque revue nous revient à 5 000 euros et qu'actuellement nous sommes justes au point de vue trésorerie et qu'une augmentation de notre cotisation de 5 euros serait à envisager.

Pour 2019, il a été proposé de maintenir la cotisation, en souhaitant que ce ne soit pas la dernière fois avant une augmentation en 2020.

Les documents comptables sont mis à la disposition de nos adhérents pour consultation

Le rapport financier est adopté à l'unanimité et Quitus est donné à l'unanimité au Trésorier et au Conseil d'Administration.

Appel à des volontaires

Le Rédacteur en chef Jean-Marc Lebout évoque la position de travail qu'il occupe depuis bientôt 10 ans sans se plaindre, car passionné, mais il aimerait bien maintenant, bien que formidablement aidé par Yves Roussel, passer le témoin à des jeunes. Il faut penser à la relève. Un appel à des volontaires est lancé.

Il réclame aussi de nouveaux rédacteurs pour étayer le contenu de la revue. Il conforte l'auditoire pour les inciter à écrire des articles et que s'ils n'ont pas la plume facile, Philippe Beau les aidera dans leur rédaction.

Des applaudissements s'élèvent pour Jean-Marc Lebout et Yves Roussel en remerciements du travail considérable et d'excellent niveau de qualité qu'ils effectuent.

Distinctions et récompenses

L'AAIMM ayant vocation à rassembler, coordonner et promouvoir, jusque dans sa dimension internationale, tout ce qui tourne autour de la Musique Mécanique, elle poursuit la tradition par l'attribution de ses distinctions, modeste témoignage de reconnaissance envers celles et ceux qui font vivre la Musique Mécanique.

Sont attribués au titre de l'année 2018 :

Membre d'honneur :

Maître Jean-Pierre LELIEVRE

Il est des rendez-vous que l'on ne manquerait pour rien au monde, surtout si l'on est dévoré par une passion.

Celle de la Musique Mécanique nous conduit deux fois par an à la Galerie de Chartres.

Chartres, capitale de la Beauce, l'est aussi de la Musique Mécanique l'instant de ses ventes aux enchères de mai et de décembre, tel un rituel ou plus exactement comme un pèlerinage, comme à la cathédrale de Chartres toute proche.

D'abord, il convient de rendre hommage à la qualité du catalogue à laquelle Me Jean-Pierre Lelièvre veille personnellement, avec la complicité experte pour la musique mécanique de Philippe Rouillé, aujourd'hui de Denis Lambotte.

Chaque catalogue constitue une documentation aussi indispensable que le BOWERS, ouvrage bien connu des amateurs.

C'est grâce aux catalogues, dans lesquels figure le bulletin d'adhésion à l'AAIMM, que bon nombre d'entre nous sont venus nous rejoindre dans cette passion partagée de la musique mécanique.

Enfin, quelle merveilleuse idée de rassembler musique mécanique au sens strict du terme et automates, phonographes et arts forains dont la parenté est évidente.

Toutes ces disciplines qui mettent en oeuvre de la musique mécanique, pour la plupart, sont tout l'objet de notre passion et ne correspondent-elles pas si justement au champ d'activité de l'AAIMM ?

La qualité et la diversité des objets, à tous les prix, y compris la documentation faite pour ouvrir notre appétit de connaissances historiques technologiques et artistiques, sont l'aboutissement de tout un long processus que deux générations de commissaires-priseurs chartrains ont su mettre en oeuvre.

Naissance d'une passion

"C'est au berceau que la passion est venue pour Jean-Pierre Lelièvre, vers l'âge de douze ou treize ans lors de la vente, sous le ministère de son père, Me Jean Lelièvre, du fonds d'un vieux confiseur chartrain du début du siècle qui comportait de nombreux jouets automates.

La fréquentation du musée Baud à l'Auberson, de la famille Reuge à Sainte-Croix, de la famille Marchal, fondatrice de l'AAIMM, avec quelques amateurs dont Marcel Goujon qui en fut à son tour Président, a durablement influencé sa destinée professionnelle.

Chartres est l'un des hauts lieux de la musique mécanique en France, en organisant dès les années 1960 des ventes spécialisées et attirant une clientèle internationale, en particulier de musique mécanique, automates et phonographes, dans le cadre superbe de la chapelle Sainte-Foy du 16^e siècle. Jean-Pierre Lelièvre succéda à son père en 1992, puis s'associa à Me Pascal Maïche et à Me Alain Paris.

Parmi les temps forts dédiés à la musique mécanique, aux automates, phonographes et arts forains :

- en 1977 avec la vente de la collection d'automates de Jacques Courtois, le célèbre ventriloque qui faisait les délices des petits et grands téléspectateurs du jeudi.

- à partir de 1981, les ventes spécialisées dédiées à la musique mécanique se firent "à haute dose".

Très féru en la matière, Me Lelièvre a fait une expertise pour les Gets, à propos de l'inventaire de la collection d'Hubert Pauthex qui a constitué le fonds initial du célèbre musée des Gets.

- en 1996, compte tenu de l'importance de chaque spécialité, il a fallu faire appel à un expert en musique mécanique.

C'est Philippe Rouillé, expert CNES qui a officié en cette qualité auprès de Me Jean-Pierre Lelièvre, et qui a

passé le flambeau à notre ami Denis Lambotte, également membre du Conseil d'administration de l'AAIMM.

Qu'il soit rendu à toute son équipe un vibrant hommage, car elle contribue à servir notre passion.

Une pensée amicale et affectueuse à sa famille qui l'accompagne dans cette passion, particulièrement à son épouse..

Jean-Pierre Lelièvre est un fidèle soutien de l'AAIMM depuis les fonds baptismaux, de toutes ses aventures et moments forts de son histoire. C'est donc avec gratitude que l'AAIMM, en votre nom à tous, décerne à Maître Jean-Pierre Lelièvre la qualité de membre d'honneur.

Prix pour l'Oeuvre : Bernard BEAUFRERE,

Habitué des cabarets où il se produit, mais aussi cabarets improvisés, péniches, rues et sites emblématiques tant urbains que bucoliques, Bernard Beaufrère est un passeur de la musique mécanique, en chantant le répertoire montmartrois, parisien et de la France entière, en s'accompagnant de son orgue de barbarie. Comme on n'est jamais mieux servi que par soi-même, il tourne lui-même la manivelle. Mais pourquoi faire soi-même ce qu'Annie fait si bien, lui laissant incarner les héros des chansons offertes au public.

Mais Bernard aime aussi à se faire accompagner de la boîte à frissons, que pratiquent avec maestria Jean-Marc Puigserver ou Daniel Teissedou.

A l'orgue de barbarie, à l'accordéon, ou simplement à cappella, Bernard Beaufrère restitue avec sa gouaille de titi parisien le répertoire montmartrois, des chansons à texte, d'amour, d'humour et de poésie.

Bernard Dimey et Jacques Prévert sont parmi ses poètes préférés. Combien on le comprend et partageons sa passion des mots, de leur musicalité.

Son répertoire est universel, donc de toutes les époques et de tous les pays, espaces temps et espaces lieux où la condition humaine est au cœur des refrains que le public reprend avec entrain.

C'est donc tout naturellement au chanteur interprète, poète, tourneur et Ministre-Garde Champêtre de la République de Montmartre, qu'en votre nom à tous, l'AAIMM tient à rendre un hommage vibrant à Bernard Beaufrère en lui décernant le prix pour l'oeuvre et en lui lançant avec gratitude : Bravo l'artiste !

Prix Musica Mecanica : **Jean-Paul FAVAND**

Sa création emblématique : le Musée des Arts Forains à Paris, installé dans les anciens chais de Bercy, bâtiments où étaient entreposés les vins de toute la France et d'ailleurs, héberge désormais pour le plaisir du plus grand nombre un monde féerique.

Jeune homme, Jean Paul Favand est passionné par le jeu, celui du comédien de théâtre comme celui de l'antiquaire. Dans les années 1970, il fonde ainsi le Tribulum, un magasin d'antiquités où il regroupe une collection de "curiosités", objets d'art brut, d'art populaire, ou du spectacle, avec un don pour la mise en valeur et en situation de ces objets, mise en scène dirait-on aujourd'hui !

A trente ans, il a l'idée d'un concept de centre d'antiquités qui donnera le Louvre des Antiquaires. Il y organisera les premières expositions spectacles sur des thèmes aussi variés que ceux du jouet, des trésors perdus, de la sorcellerie ou de l'art forain.

Il réalise parallèlement de nombreuses expositions au Proche Orient, au Japon et en Europe, pour des événements d'envergure. Il participe au lancement du Forum des Halles où il reconstitue une fête foraine sur les milliers de mètres carrés des quatre niveaux de ce tout nouveau lieu parisien. Ce qui lui vaut de recevoir en 1980 la Médaille de l'Année du Patrimoine.

Dans les années 80, Le « Tribulum Antiquités » devient un bistrot galerie au cœur du quartier des Halles à Paris.

Jean Paul Favand crée, à partir de ses collections, un nouvel accrochage tous les six mois et les animations artistiques y sont permanentes.

Depuis 1972, et parallèlement à son commerce d'antiquités et à ses autres activités, Jean Paul Favand acquiert, conserve et restaure des objets de curiosité.

Le nombre et la taille des objets réunis, dont des manèges entiers, le poussent à chercher un lieu suffisamment grand pour héberger ses trésors.

De son atelier parisien, il déménage dans une première friche industrielle à Gentilly (1988 -1993), qui voit la naissance du premier Musée des Arts Forains.

Puis la collection poursuit son périple rue de l'Eglise à Paris 15^e, à Balard (1993 -1996), où l'AAIMM fit une Assemblée Générale.

En 1996, Il installa sa collection des Arts Forains dans les chais Lheureux à Bercy.

Le Musée des Arts Forains d'aujourd'hui est donc la convergence de toutes ces expériences. Depuis longtemps montreur de curiosités, Jean Paul Favand est devenu un maître de chais bien atypique à Bercy, où il crée un nouveau modèle économique : un musée qui réussit à la fois à subvenir à ses frais de fonctionnement, à sauvegarder son patrimoine et à financer ses réalisations artistiques.

Au sein de cet espace magnifique et magnifié, la musique mécanique a toute sa place, les forains n'ont-ils pas été les vecteurs de cette facture instrumentale si chère à notre cœur ?

Jean-Paul Favand, de par le rayonnement international de ses activités, fidèle membre et soutien de l'AAIMM, c'est donc avec reconnaissance que l'AAIMM, en votre nom à tous, lui décerne le prix musica mecanica.

Les applaudissements nourris de l'AG ont ratifié la proposition du Conseil d'Administration.

Dans la continuité de ces distinctions, un magnifique livre, The Golden Age of Automatic Musical Instruments par Art Reblitz, a été offert à Patrick Desnoullez pour l'accueil chaleureux et l'organisation de notre Assemblée Générale dans son musée.

Election du conseil d'administration

Conformément à nos statuts, il est procédé au renouvellement du 1/3 des membres du Conseil d'Administration, le vote a eu lieu à bulletin secret.

Se représentaient :

Patrick DESNOULEZ (membre sortant)

Denis LAMBOTTE (membre sortant)

Jean-Marc LEBOUT (membre sortant)

Gérard MOUGIN (membre sortant)

Michel TRÉMOUILLE (membre sortant)

Des volontaires sont demandés pour le dépouillement, sous la Présidence de Jean-Marc Lebout, Vice-Président, ont participé à l'expression du scrutin Mmes Lebout et Trémouille.

63 Votants

63 Exprimés

Ont obtenu :

Patrick DESNOULEZ 63

Denis LAMBOTTE 63

Jean-Marc LEBOUT 63

Gérard MOUGIN 63

Michel TREMOUILLE 63

Tous réélus avec les applaudissements, pour la poursuite du travail bénévole au service des adhérents et de notre passion pour la musique mécanique.

Futures animations

Gérard Mougin nous présente les futures sorties envisagées et envisageables :

- 1) Le 16 Juin 2018 visite du Musée de la Musique de la Villette à Paris (une journée).
- 2) Projet pour les 6 et 7 Octobre 2018 d'une visite en Italie, notamment à la Villa Sylvia, Musée de la Musique Mécanique de l'AMMI, où son Président, Franco Severi, se fait une joie de nous accueillir, d'autant plus que cette année il n'y a pas de festival à Longiano. C'est donc un mini festival qui sera consacré aux adhérents de l'AAIMM.

Questions diverses :

Un adhérent nous suggère de proposer des stages ou ateliers animés par des adhérents animateurs spécialisés dans la construction d'orgues de barbarie, voire la perforation de cartons.

Une adhérente propose de nous ouvrir à d'autres styles d'instruments tels que les vieux tourne-disques, les disques 33 Tours...

De nous rapprocher de vendeurs pour donner un autre pôle d'intérêt à notre association.

Toutes ces propositions sont bonnes à prendre et à approfondir au sein d'un groupe de travail à constituer.

L'ordre du jour ayant été épuisé, le nouveau Conseil d'Administration s'est réuni pour élire le nouveau Bureau, puis l'annoncer à l'Assemblée :

Président : Jean-Pierre ARNAULT,
Directeur de la publication

Vice-Présidents André DAVID
Jean-Marc LEBOUT
Gérard MOUGIN
Michel TRÉMOUILLE

Trésorier Michel TREMOUILLE

Secrétaire Jocelyne BOIZARD

Conseillers Jalal ARO
Jacques BLACKSTONE
Jérôme COLLOMB
Patrick DESNOULEZ
Francis DITER
Alain DUCHAUSSOY
Denis LAMBOTTE
Yolande MAUFFREY
Gérard MOUGIN
Yves ROUSSEL

La séance est levée à 11h20, suivie par un vin d'honneur offert par l'AAIMM, et nous n'avons pas manqué de remercier chaleureusement pour leur hospitalité et leur gentillesse Patrick Desnoullez et son épouse Géraldine .

Encore merci à Tous !

Jean-Pierre Arnault
Le Président



La Secrétaire
Jocelyne Boizard

